

Conférence Finale Internationale

Salle Pierre Laroque, Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Paris, les 11 et 12 décembre 2007

La Conférence Finale du programme AGIS s'est tenue à Paris, dans la Salle Pierre Laroque, au Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

La Voix De l'Enfant a été en charge de l'organisation de cette Conférence Finale et de la visite des partenaires du programme AGIS à l'Unité Médico-Judiciaire de Creil le 10 décembre 2007.

La Conférence Finale a été ouverte par le

Docteur Bernard CORDIER, président de la Voix de l'Enfant et par Monsieur Dominique DE LEGGE, directeur de la Délégation Interministérielle à la Famille.

Lors de son intervention d'ouverture, Monsieur DE LEGGE a souligné l'importance de recueillir la parole de l'enfant victime dans les meilleures conditions en offrant à l'enfant une place et un lieu sécurisé pour le protéger et le sécuriser afin qu'il puisse exprimer son vécu et que les professionnels puissent recueillir ces révélations dans les meilleures conditions.

Suite aux interventions d'ouverture, deux tables rondes et différents débats et échanges ont animé la matinée et l'après-midi de cette première journée de Conférence.

Au cours de la première table ronde les partenaires intervenants ont présenté leurs pratiques en soulignant les dysfonctionnements et des exemples des bonnes pratiques, dans leurs pays, en matière d'audition et de recueil de la parole des mineurs victimes de maltraitance.

La deuxième table ronde de l'après-midi portait sur la «formation professionnelle pluridisciplinaire».

Les partenaires ont présenté les programmes de formation initiale et continue présents dans leurs pays et destinés aux professionnels travaillant auprès des enfants victimes.

Madame Anne GROLEAU, assistante sociale à l'Unité Médico-Judiciaire de Saint-Nazaire, en France, et Laura JEFFREIS, policière travaillant au centre d'audition pour les enfants victimes en Angleterre, ont souligné l'importance d'un travail pluridisciplinaire et de la coordination entre professionnels ayant en charge l'accueil des enfants victimes.

La deuxième journée a été ouverte par Madame Françoise FOUQUET-DORR, Magistrat et Vice-Présidente de la Voix De l'Enfant et Madame Martine BROUSSE, Directrice de la Voix De l'Enfant a présenté la synthèse des travaux de la journée précédente.



Lors de la première table ronde, les partenaires sont intervenus sur l'importance de la coopération européenne pour l'amélioration et l'harmonisation d'un système commun d'audition et de prise en charge de l'enfant présumé victime.

Le sujet de la deuxième table ronde portait sur « *la protection de l'enfant, entre droits de la défense et recherche de la vérité* ».

La deuxième journée de la Conférence Finale Internationale du programme AGIS s'est terminée avec la présentation du Rapport Final et la finalisation et présentation des recommandations communes afin d'améliorer le système d'audition des enfants victimes adoptées à l'unanimité par les partenaires.

Ces recommandations sont reprises intégralement dans la conclusion du Rapport Final du programme.

- [Ordre du jour](#)